

Relevé de décisions

Conseil Municipal de Ville Sur Yron - 26.03.21

1- Approbation du compte administratif 2020 et du compte de gestion - budget communal – affectation des résultats

Budget communal :

Présentation du compte administratif et le compte de gestion de l'année 2020 aux membres du conseil municipal. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2020 s'élève à 53 114.54 €, il est reporté en fonctionnement.

Le résultat d'investissement s'élève à - 47 777.92 €, avec un excédent des restes à réaliser de 141 338.58 €.

Pas d'affectation en section d'investissement, 53 114.54 € sont reportés en fonctionnement.

2- Vote des taux d'imposition directes (taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie)

Mme la Maire propose de maintenir les taux sur la taxe foncière bâtie et non bâtie. Elle rappelle que le taux sur la taxe d'habitation ne fait plus l'objet d'un vote en conseil municipal. Désormais, la taxe foncière sur le bâti comprend le taux communal et le taux départemental.

Pour mémoire, les taux n'ont pas été augmentés depuis 2014. Mme la Maire procède au vote. Les taux sont maintenus à l'identique :

Taxe d'habitation : pas de vote.

Taxe foncière (bâti) : 27.44 (10.20 taux communal + 17.14 taux départemental)

Taxe foncière (non bâti) : 17.74

Le produit attendu en 2021 est de 53 503 €.

3- Présentation du Budget primitif 2021

Mme la Maire présente les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2021. Le budget, présenté en excédent, est adopté dans son ensemble :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	182 105.72	214 046.54
Recettes	231 746.97	214 046.54

4- Attribution des subventions

Les subventions pour l'année 2021 sont les suivantes :

Caméra des Champs : 700€

Secours Populaire : 50€

Comité d'entraide aux handicapés : 15€

Comité départemental concours résistance : 15€
Association Intervention : 25€
Les restos du cœur : 50€
Tous derrière Géraldine : 50€

5- Résidence Daniel Guilhen :

M.CESARONI, en charge du dossier, présente la nature des **travaux** :

Des devis (CDR Maintenance et Sani ELEC) ont été réceptionnés pour les projets suivants :

- Pose d'un adoucisseur
- Changement des compteurs
- Pose d'un ballon d'eau chaude
- Mise en place d'une régulation pour le studio

Après discussion et échanges, monsieur Cesaroni procède au vote. Le résultat est :

Pour : 8 Contre : 2

Il est donc décidé de retenir la société SANI ELEC.

Pour information : madame la Maire *est sortie de la salle , n'a pas pris part à la discussion ni au vote.*

Nouveau locataire : le logement n°3 loué par M. HEILIG se libèrera au 01/05/21.

M. Antoine RUHARD l'occupera à partir de cette date. Nathalie RODRIGUEZ est chargée du dossier.

6- Eclairage public

Plusieurs sociétés ont été consultées et reçues par Mme LORENZI et M. SCHWARTZ pour le changement des horloges et l'entretien des points lumineux. Des devis sont encore en attente notamment pour l'entretien courant.

La pose d'horloges reliées à une application sur smartphone est envisagée, mais reste coûteuse.

Le prestataire retenu effectuera le changement des horloges et l'entretien des installations.

7- Assainissement

a. Approbation du compte administratif 2020 et du compte de gestion – affectation des résultats

Le résultat de l'exercice 2020 s'élève à **2 595.67€** en investissement et **3 096.25€** en fonctionnement, soit un total de **5 691.92€**.

b. Présentation du Budget primitif 2021

Dépenses /Recettes exploitation 48 578.67 €

Dépenses/Recettes investissement 26 567.25 €

Pour l'équilibre du budget, une subvention exceptionnelle de 1 380 € de la commune au service assainissement a été votée.

NB : M. CESARONI indique, que suite au contrôle de MMD54 sur la station, il est recommandé de prévoir l'évacuation des boues (hors période Covid) avec un traitement à la chaux (entreprise spécifique à solliciter).

8- Points divers

a. Commission Fêtes et cérémonie (Mmes RODRIGUEZ, VEUTIN, BRAULT, KAUFFMANN et LORENZI)

Elle se réunira le 29/03/21, et abordera les points suivants : inauguration de la place, cérémonie du 8 mai, remise des écharpes aux élus, prix des maisons fleuries et accueil des nouveaux habitants

b. Eglise

Le bon de souscription édité par la fondation du patrimoine a été diffusé à l'ensemble des habitants. Une dizaine de dons a déjà été effectuée en ligne, plusieurs chèques ont été réceptionnés en mairie.

c. Cimetière

Le dossier de demande de subvention adressé à l'Agence de l'eau est en cours d'instruction. Nathalie RODRIGUEZ informe que la dépense concernant la tondeuse ne pourra pas être retenue et co-financée.

Gaëtan MULLER propose que l'accès au cimetière soit nettoyé et que les déchets végétaux n'y soient plus déposés. Maud LORENZI indique que si la commune veut obtenir la 3^{ème} fleur, il sera nécessaire de nettoyer les abords du cimetière et de définir un lieu de stockage pour les pavés.

Jackie CESARONI indique qu'un broyeur pourrait être emprunté (Jarny, Doncourt, Batilly) afin d'évacuer les branches et de les transformer en copeaux.

d. Site internet

Nathalie RODRIGUEZ et Juline KAUFMANN travaillent sur le squelette du site, en lien avec la société Cœur de Web. Un travail préalable a été réalisé par Luc DELMAS ces dernières années. Certains contenus pourront être récupérés et basculés sur le nouveau site. Le site « Caméras des Champs » sera bien entendu maintenu.

e. Sirtom

Alain POIROT indique qu'une augmentation de 12% sur le produit attendu est prévue. Il rédigera un article dans la gazette de cet été, afin d'informer les habitants des prochaines augmentations.

f. Solyron

M. POIROT informe les membres du Conseil Municipal que les prochaines interventions de la société MTP sont prévues à partir du 29/03/21.

Prochain conseil municipal : vendredi 23/04/21, 20h30

La Maire

Maud LORENZI

